

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs Chaque annonce répétéeMoitié prix (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces). Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520 790 630/81	
	Six mois	Un an	Six mois	Un an		
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO		15.000f	31.000f.	-	-
	Etranger : France, Zaire R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.		-	-	20.000f.	40.000f
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays		-	-	23.000f	46.000f
	Prix du numéro Année courante		600 f	Année ant.	700f.	
	Par la poste : Majoration de 130 f		par numéro		Par la poste	-
	Journal légalisé		900 f	-		

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS, ARRETES, DECISIONS

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

2020

03 février Décret n° 2020-368 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Ranérou, dans la Région de Matam, d'une superficie de 3.000 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	732
03 février Décret n° 2020-369 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Kayar, dans le Département de Thiès, d'une superficie de 2.271 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	732
03 février Décret n° 2020-370 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain, formant le lot n° 1554, dépendant du domaine national, sise à Rufisque 2, d'une superficie de 150 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	733
03 février Décret n° 2020-371 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Diamniadio, dans le Département de Rufisque, formant le lot n° 607 d'une superficie de 300 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	733

2020

03 février Décret n° 2020-372 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Louga, d'une superficie de 300 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation...	733
03 février Décret n° 2020-373 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Thiokhna, dans le département de Louga, d'une superficie de 300 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	734
13 février Décret n° 2020-464 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Baralé, dans la Commune de Sakal, dans le Département de Louga d'une superficie de 40 hectares en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	734
13 février Décret n° 2020-465 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Kiniabour, dans le Département de Mbour, d'une superficie de 5.000 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	734
13 février Décret n° 2020-466 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Kiniabour, dans le Département de Mbour, d'une superficie de 5.000 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	735
13 février Décret n° 2020-467 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Malika, Nguédiaga, d'une superficie de 45 hectares en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation.....	735
2019	
31 décembre . Arrêté ministériel n° 031548 portant agrément à l'association « FANSOTO »	735
2020	
17 janvier Arrêté ministériel n° 002987 portant retrait d'agrément de systèmes financiers décentralisés	736

2020

- 10 janvier Décision n° 00756 portant dérogation individuelle à la condition de nationalité en faveur de Madame Cristiana FINOTTI pour l'exercice des fonctions de Directrice du Développement au sein de BAOBAB SENEGAL 737
- 10 janvier Décision n° 00757 portant dérogation individuelle à la condition de nationalité en faveur de Monsieur Lucas WELLEN pour l'exercice des fonctions d'administrateur au sein de BAOBAB SENEGAL 737

MINISTERE DU PETROLE ET DES ENERGIES

2020

- 27 janvier Arrêté interministériel n° 004350 portant renouvellement de l'agrément pour l'exercice de la profession de transporteur routier d'hydrocarbures raffinés accordé à la Société « LA SENEGALAISE DE TRANSPORT » 737
- 27 janvier Arrêté interministériel n° 004351 portant agrément pour l'exercice de la profession de transporteur routier d'hydrocarbures raffinés accordé à la Société « TRANSPORT 2D SASU » 737
- 27 janvier Arrêté interministériel n° 004352 portant agrément pour l'exercice de la profession de transporteur routier d'hydrocarbures raffinés accordé à la Société « TRANSPORT KHADIM SECK SUARL » 738
- 27 janvier Arrêté interministériel n° 004353 portant renouvellement d'agrément pour l'exercice de la profession de transporteur routier d'hydrocarbures raffinés accordé à la Société « S-N dit EN TRA COM » 738
- 27 janvier Arrêté interministériel n° 004354 portant renouvellement d'agrément pour l'exercice de la profession de transporteur routier d'hydrocarbures raffinés accordé à la Société « GIE KEUR KHADIM » 738

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

2020

- 31 janvier Arrêté ministériel n° 004916 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage et du Comité technique pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) 739

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 741

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS, ARRETES, DECISIONS

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

Décret n° 2020-368 du 03 février 2020 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Ranérou, dans la Région de Matam, d'une superficie de 3.000 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation

DECRETE :

Article premier. - Est prescrite l'immatriculation, au nom de l'Etat du Sénégal, dans les formes et les conditions prévues au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964, notamment en ses articles 29, 36 et suivants fixant les conditions d'application de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national, d'une parcelle de terrain située à Ranérou, dans la Région de Matam, d'une superficie de 3.000 mètres carrés, en vue de son attribution par voie de bail.

Art. 2. - Est prononcée la désaffectation dudit terrain.

Art. 3. - Aucune indemnité n'est due pour la réalisation de cette opération, le requérant étant le bénéficiaire de la régularisation.

Art. 4.- Le Ministre des Finances et du Budget est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le 03 février 2020.

Macky SALL

Décret n° 2020-369 du 03 février 2020 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat d'une parcelle de terrain dépendant du domaine national, sise à Kayar, dans le Département de Thiés, d'une superficie de 2.271 mètres carrés en vue de son attribution par voie de bail et prononçant sa désaffectation

DECRETE :

Article premier. - Est prescrite l'immatriculation, au nom de l'Etat du Sénégal, dans les formes et les conditions prévues au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964, notamment en ses articles 29, 36 et suivants fixant les conditions d'application de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au domaine national, d'une parcelle de terrain située à Kayar, dans le Département de Thiés, d'une superficie de 2.271 mètres carrés, en vue de son attribution par voie de bail.